

RAPPORT DE JURY SESSION 2024

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE

CONCOURS EXTERNE COMMUN

- Éducation Nationale et de la Jeunesse
- Justice

Le jury tient à exprimer sa gratitude envers l'équipe de la Direction des examens et concours pour la qualité de l'organisation, l'accueil chaleureux, la mise en place efficace, ainsi que la disponibilité constante dont elle a fait preuve, tant à l'égard du jury que des candidats, tout au long des épreuves.

1. INFORMATIONS SUR LE CONCOURS

Conditions d'accès

Le concours externe d'adjoint administratif est ouvert à l'ensemble des candidats sans condition d'âge ou de diplôme. Il est régi par l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1^{re} classe des administrations de l'Etat.

Modalités des épreuves

CONCOURS EXTERNE	
ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	
➤ Épreuve n°1 (Durée : 1h30 – Coefficient : 3) Épreuve écrite qui consiste à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte	➤ Épreuve n°2 (Durée : 1h30 – Coefficient : 3) Épreuve écrite consistant en de courts exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en français (vocabulaire, orthographe, grammaire) et mathématiques.
ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION	
Durée : 30 mn – Coefficient : 4 L'épreuve d'admission consiste, en présence des membres du jury ou d'examineurs, à mettre le candidat en situation professionnelle et est destinée à vérifier son aptitude à accueillir le public, à classer les documents, à présenter les éléments d'un dossier, à recevoir et à restituer des communications téléphoniques, à la gestion d'emplois du temps et à l'utilisation d'un micro-ordinateur de bureau. Le candidat peut être évalué sur sa connaissance des logiciels courants de bureautique, à savoir un tableur, un traitement de texte. Cette épreuve peut en outre être destinée à vérifier l'aptitude du candidat à rassembler, traiter et mettre à disposition des informations de base, statistiques notamment, et utiles, en particulier, aux études et évaluations.	

Pour cette session, l'épreuve d'admission de 30 min s'organisait de la façon suivante :

- Prise de connaissance et préparation du sujet : 10 min
- Restitution de la partie accueil et du classement : 10 min
- Réalisation de l'exercice en bureautique sous Microsoft Office : 5 min
- Brève présentation et échanges avec le jury : 5 min

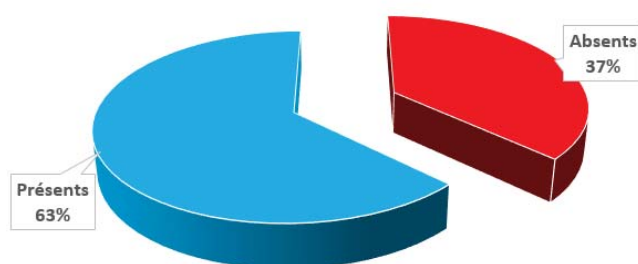
Nombre de postes : 42

Ministère concerné	Poste Adjoint adm externe
Education Nationale et de la Jeunesse	29
Justice	13

Concours	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis sur liste principale	Inscrits sur liste complémentaire
Adjoint administratif Externe	327	206	110	42	23

2. CANDIDATS

- **Statistiques inscrits / présents**
2024 : AA externe 327 inscrits – 206 présents



Le nombre d'inscrits a augmenté de 17.63 % par rapport à 2023. Le taux d'absentéisme aux épreuves d'admissibilité de 37 % est nettement inférieur aux précédentes sessions. Ces deux éléments montrent une dynamique positive dans l'attractivité de ce concours. Il est à souligner que les épreuves d'admissibilité avaient lieu à Nantes.

Rappel 2022 : AA externe 383 inscrits - 201 présents (52%)

Rappel 2023 : AA externe 278 inscrits - 147 présents (53%)

Répartition hommes / femmes

Femmes	Hommes
165	41

Toujours une forte majorité de femmes était présente parmi les candidats, atteignant 80 %.

➤ **Statistiques des candidats admissibles**

Seuil d'admissibilité : 87.54 /120 points soit 14.59/20

Nombre de candidats admissibles : 110 candidats admissibles

Répartition hommes / femmes :

Femmes	Hommes
86	24

Répartition par tranche d'âge

	18-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41-45 ans	+ de 45 ans	Total
Admissibles	13	14	14	28	18	23	110

Les femmes représentent 78 % des admissibles. La part des hommes est de 22 % soit 9 % de plus qu'en 2023.

Niveau de diplômes des candidats admissibles :

	Sans	Autre diplôme	Niveau 3 CAP - BEP	Niveau 4 BAC	Niveau 5 BAC + 2	Niveau 6 BAC + 3	Niveau 6 BAC + 4	Niveau 7 BAC + 5	Total
Total	1	3	2	31	22	31	14	6	110

Bien que ce concours ne requière pas de diplôme, 94.5 % des candidats possèdent un niveau supérieur ou égal au niveau 4 (bac).

➤ **Statistiques des candidats admis sur liste principale (LP) et sur liste complémentaire (LC)**

Seuil d'admission liste principale : 155.62/200 points

Seuil d'admission liste complémentaire : 146.83/200 points

Nombre de candidats admis : 42 sur liste principale et 23 sur liste complémentaire

Répartition hommes / femmes

	Femmes	Hommes
LP	34	8
LC	18	5

80.9 % des admis sont des femmes et 78.2 % sur la liste complémentaire.

Niveau de diplômes des candidats admis

	Sans	Autre diplôme	Niveau 3 CAP - BEP	Niveau 4 BAC	Niveau 5 BAC + 2	Niveau 6 BAC + 3	Niveau 6 BAC + 4	Niveau 7 BAC + 5	Total
LP	-	1	1	7	10	15	5	3	42
LC	1	-	-	3	3	12	2	2	23

La sélection devient encore plus exigeante avec une proportion de candidats admis 78.5 % possédant un niveau supérieur ou égal à bac +2 (en 2023 : 67.8%).

Répartition par tranche d'âge

	18-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41-45 ans	+ de 45 ans	Total
LP	8	6	4	13	5	6	42
LC	1	4	3	4	2	9	23

La tranche d'âge de +40 ans représente 26 % des admis sur liste principale et 33 % ont moins de 31 ans. Si l'évolution de la tranche d'âge des admis montre effectivement une baisse de la moyenne d'âge due essentiellement à une baisse des admis de + de 45 ans, la tranche d'âge des 36-40 ans est aussi plus représentée que l'an passé.

3. EPREUVES

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées le mercredi 10 avril 2024.

Les épreuves d'admission se sont déroulées les 10 et 11 juin 2024.

Répartition des notes à l'admissibilité

Epreuve	Note 5 ou moins éliminatoire	Note de 5.1 à 9.99 inclus	Note de 10 à 14.99 inclus	Note ≥ 15	Moyenne
Courts exercices (Coef. 3)	-	-	16	94	16.69/20
Réponses-questions (Coef.3)	-	-	34	76	16.03/20

Epreuve d'admission

Epreuve	Note 5 ou moins éliminatoire	Note de 5.1 à 9.99 inclus	Note de 10 à 14.99 inclus	Note ≥ 15	Absents
Oral d'admission	2	22	35	42	9

4. OBSERVATIONS ET CONSEILS DU JURY

Ce paragraphe a pour objectif d'une part d'aider les candidats non retenus lors de cette session à trouver des pistes d'amélioration dans leur préparation et lors des épreuves et d'autre part d'orienter les futurs candidats quant aux attentes du jury.

• Epreuve écrite n°1 d'admissibilité

Les copies des candidats révèlent à la fois des points positifs et des axes à améliorer. Bien que le texte ait été clair et compréhensible, la rédaction des résumés a souvent manqué de précision, avec une difficulté à respecter la consigne de concision. Le nombre de mots doit être bien notifié à la fin du résumé. Un mot est une unité typographique isolée par deux blancs (exemple : Jean de La Fontaine = 4 mots) et tous les « petits mots » (articles, conjonctions, pronoms) comptent pour un mot.

Le résumé présente certaines lacunes, se caractérisant par une longueur inappropriée, qu'il soit trop étendu ou trop succinct. Toutefois, il convient de noter que certaines copies affichent des résumés de qualité.

La compréhension du texte laisse parfois à désirer, avec des informations incomplètes. Par ailleurs, certaines réponses manquent de clarté et peuvent sembler trop personnelles. Il est impératif de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe présentes. Une confusion est également perceptible entre les notions de vieillissement et d'espérance de vie. En outre, le résumé s'écarte parfois du contenu original. Enfin, il serait pertinent d'accorder une attention particulière à la présentation, car l'écriture est trop serrée et comporte des ratures.

• Epreuve écrite n° 2 d'admissibilité

Cette épreuve est constituée de courts exercices visant à évaluer les compétences des candidats en français (vocabulaire, orthographe, grammaire) ainsi qu'en mathématiques. Ces exercices permettent de déterminer rapidement si les candidats présentent des lacunes significatives dans les règles de base du français et dans la logique mathématique. Un constat important est que de nombreux candidats ne prennent pas le temps de lire attentivement les intitulés, ce qui peut compromettre leurs performances.

En français, les divers domaines abordés dans le sujet offrent une vue d'ensemble du niveau des candidats. Malheureusement, il apparaît que beaucoup d'entre eux ont un niveau insuffisant, avec une méconnaissance des règles élémentaires de la langue. Ce manque de maîtrise suggère que les candidats n'ont pas préparé le concours de manière adéquate, avec des révisions qui n'ont pas été suffisamment efficaces. Une attention particulière à la préparation et à la compréhension des consignes serait bénéfique pour améliorer les résultats des candidats lors de futures épreuves.

En mathématiques, il est crucial de bien lire les consignes et de rédiger les réponses de manière claire et détaillée. Cela implique de présenter les étapes des calculs, d'annoncer les résultats et d'explicitier les raisonnements, plutôt que de fournir des résultats bruts sans explication. Il est également recommandé de réviser les programmes de mathématiques de base, car un certain nombre d'items n'ont pas été traités, soit en raison de lacunes dans les connaissances, soit à cause d'une mauvaise gestion du temps imparti.

Malgré ces difficultés, il convient de noter que des candidats se distinguent par un très bon niveau global en mathématiques.

Pour les prochaines sessions, plusieurs recommandations peuvent aider les candidats à améliorer leurs performances :

- ✓ **Lire attentivement les consignes** : Une bonne compréhension des instructions est essentielle pour éviter les erreurs.
- ✓ **Gérer le temps efficacement** : Il est important de répartir judicieusement le temps entre les deux parties de l'épreuve afin de ne pas se retrouver à court de temps.
- ✓ **Réviser les notions fondamentales** : Les candidats devraient se concentrer sur des concepts simples tels que l'écriture des nombres, la conjugaison, les règles de grammaire, ainsi que les formules mathématiques essentielles pour le calcul de périmètres, d'aires, de volumes et de pourcentages.
- ✓ **Parcourir tous les exercices de mathématiques** : Commencer par traiter les exercices qui semblent les plus simples peut aider à bâtir la confiance et à accumuler des points.
- ✓ **Accorder un temps de relecture** : Prendre le temps de relire les réponses permet d'identifier et de corriger d'éventuelles erreurs, ce qui peut faire la différence dans la notation.

Programme de français : Le programme de français se réfère à celui de la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire ou du programme de l'enseignement professionnel de niveau 3 (CAP, BEP).

Programme de mathématiques : arithmétique, mesures, algèbre.

• **Epreuve orale d'admission**

L'épreuve d'admission reste déterminante dans la sélection définitive des candidats. Cette épreuve consiste à mettre le candidat en situation professionnelle. Elle est destinée à vérifier son aptitude à classer les documents, à accueillir le public, à présenter, à recevoir, à restituer les éléments d'un dossier et à l'utilisation d'un micro-ordinateur sur des logiciels courants de bureautique à savoir un tableur ou un traitement de texte.

Partie accueil : Dans la partie accueil, on remarque que peu de candidats réussissent à introduire le sujet de manière appropriée. Bien que certains offrent des restitutions satisfaisantes, d'autres, en raison d'une lecture trop rapide des consignes, fournissent des réponses partielles. Cette épreuve évalue donc la capacité des candidats à effectuer une lecture sélective et à extraire les informations clés.

Partie classement : La partie classement, en revanche, a été globalement bien réussie. De nombreux candidats ont présenté des restitutions claires et logiques, démontrant ainsi une bonne organisation et un sens pragmatique.

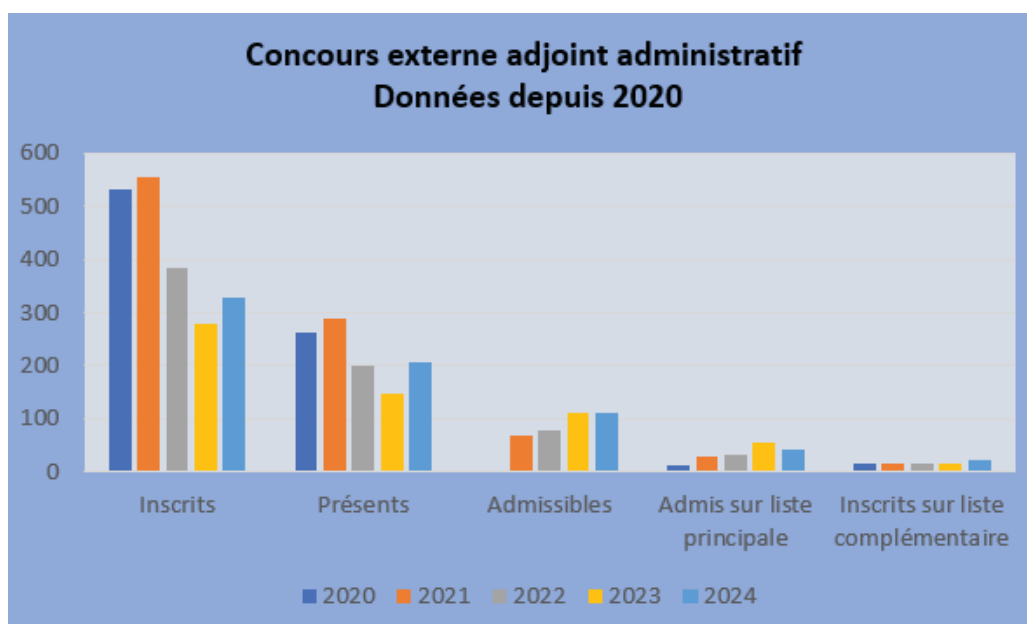
Partie bureautique : En ce qui concerne la partie bureautique, le niveau général s'avère très faible. Beaucoup de candidats montrent un manque de maîtrise des outils informatiques, n'utilisant que des fonctions très basiques. Le jury accorde une attention particulière à l'aisance et à la compétence des candidats lors de la réalisation des exercices. Une meilleure préparation dans ce domaine est essentielle.

Présentation et échanges avec le jury : une courte présentation est demandée de 2'' maximum suivie d'un échange. Un manque de connaissances de l'organisation des institutions est constaté chaque année. Cette épreuve doit être préparée. Les membres du jury rappellent que les postes sont ouverts à plusieurs ministères d'où l'importance d'élargir ses connaissances en dehors de l'Education nationale. Une mise en situation est proposée pour observer les réactions des candidats, leur attitude et leur bon sens. Le jury cherche avant tout à mieux connaître chaque candidat et à évaluer sa capacité à aborder rationnellement les défis qu'il pourrait rencontrer dans un environnement professionnel.

- ✚ Il semble que de nombreux candidats se présentent au concours sans avoir bénéficié d'une préparation suffisante. Pour réussir, l'anticipation et une préparation sérieuse doivent être considérées comme des éléments fondamentaux. Une approche méthodique et proactive permettra d'aborder l'épreuve avec plus de confiance et de compétence.



En 2023 postes Externe 56 (26 EN, 26 Justice, 1 Transition écologique, 3 Agriculture)
En 2022 postes Externe 33 (19 EN, 13 Justice, 1 CDC)
En 2021 postes Externe 29 (23 EN, 6 Justice)
En 2020 postes Externe 12 (11 EN, 1 Agriculture)



La Présidente du jury

Sandrine AVIGNON